

LA NATION

QUOTIDIEN D'INFORMATION EN LIGNE FONDÉ LE 21 FEVRIER 2005

NEUVIÈME ANNÉE N°993 DU 10 MARS 2014

1801/2014 : 213^e ANNÉE DE LA NATION GUADELOUPE

NOTRE CITATION

« Accepter l'idée d'une défaite, c'est être vaincu ».

FERDINAND FOCH

Le 40^e numéro de l'année 2014

2014

ANNÉE DES CHÔMEURS

ET DE LA FAMILLE GUADELOUPÉENNE

L' UGTG

ÉCRIT

AU MINISTRE FRANÇAIS

DU TRAVAIL

AU SUJET

DU CHÔMAGE

EN GUADELOUPE

LES TITRES

AFFAIRES NATIONALES ET À LA UNE page 3

AFFAIRES MONDIALES page 8

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX page 17

DROIT, MANAGEMENT, PATRIMOINE page 20

TABLEAU DE BORD GUADELOUPE page 22

L'AGENDA page 24

Nombre de pages :27

LA NATION

PUBLICATION DU GROUPE MÉDIA CARAÏBE :
22 BIS RUE ALEXANDRE ISAAC POINTE À PITRE GUADELOUPE

ADMINISTRATION :

Géré par l'association Média Caraïbe.

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : **DAVILA JACQUES**

COORDONNATEUR ADMINISTRATIF: **JEAN PAUL ELUTHER**

Abonnement : 0690 40 42 55 ;

Publicité : Régie Caraïbe de publicité 0690 40 42 55 ;

Agence de presse : Média info

RÉDACTION

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET RÉDACTEUR EN CHEF : **ELUTHER JEAN PAUL**

COMITÉ DE RÉDACTION : **José Ayassamy ; Romuald Myriam ; Jacques Davila;**

WesleyAminata.

SUIVEZ NOUS SUR LE WEB : <http://guadeloupeconvention.typepad.com/lanation/>

AFFAIRES NATIONALES

POLITIQUE

L' UGTG ÉCRIT AU MINISTRE DU TRAVAIL FRANÇAIS

Pointe-à-Pitre, le 06 Mars 2014 M. Michel SAPIN Ministre du Travail et de l'Emploi

Objet : Vos chiffres du chômage.

Monsieur Le Ministre,

Nous venons de suivre votre conférence de presse annonçant la baisse du chômage en France, d'après les statistiques de l'INSEE.

Nous notons que les chiffres catastrophiques du chômage en Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Nouvelle Calédonie, Mayotte, ne sont pas pris en compte.

Tout comme les gouvernements précédents, la situation des chômeurs de nos différents pays, singulièrement des jeunes, ne semble pas être l'une de vos préoccupations.

Recevez, Monsieur Le Ministre, nos salutations les meilleures.

Le Secrétaire Général

Elie DOMOTA

ÉCONOMIE, SOCIAL, SCIENCES , TECHNOLOGIE

LA CONJONCTURE FINANCIÈRE AU 4^e TRIMESTRE 2013 SELON L' IEDOM

Les établissements de crédit ont connu une activité contrastée fin 2013 à l'instar du contexte économique. L'encours des crédits consentis à l'économie, qui totalise 8,1 milliards d'euros, continue de progresser à vitesse réduite sur trois mois (+0,8 % après +0,3 % en septembre 2013). Sur un an, le rythme de croissance ralentit

(+2,9 % après +3,9 % en septembre 2013). Cette évolution, proche de celle de décembre 2012 (+3,1 % sur un an), demeure nettement inférieure aux taux de progression relevés en 2011 (+7,1 %) et 2010 (+6,4 %).

Les crédits aux entreprises ne montrent pas de signes d'embellie : l'encours diminue pour le deuxième trimestre consécutif (-0,9 %), impacté par le retournement brutal des crédits immobiliers (-1,7 % sur trois mois). Les financements consentis aux entreprises diminuent de nouveau en fin d'année (-0,9 % après -0,8 % en septembre 2013). L'atonie de l'activité est également perceptible sur un an : l'encours enregistre en effet sa plus faible croissance (+0,6 %) depuis septembre 2010 pour atteindre 3,7 milliards d'euros.

Les crédits immobiliers se replient pour la première fois (-1,7 % sur trois mois) depuis juin 2010. Sur douze mois, l'encours, en ralentissement continu depuis mi-2013, affiche un taux de progression historiquement bas à +1,7 % (après +9,3 % fin 2012 et +11,1 % en décembre 2011). En comparaison, l'évolution annuelle moyenne sur la période 2005-2012 est de +8,0 %.

Les crédits d'investissement renouent en revanche avec une croissance positive (+3,1 %) après deux trimestres consécutifs de baisse. Néanmoins, cette hausse résulterait pour une large part d'investissements de renouvellement, les chefs d'entreprise interrogés dans le cadre de l'enquête de conjoncture de l'IEDOM faisant état de prévisions d'investissement très faibles au quatrième trimestre en raison d'un manque de visibilité. Ainsi, sur un an, l'encours progresse de seulement 0,9 %.

Les crédits d'exploitation enregistrent pour leur part un nouveau recul (-11,9 % sur trois mois, soit -39,0 millions d'euros) à fin décembre 2013. Cette évolution doit cependant être relativisée succédant à une opération de réajustement comptable réalisée par une banque de la place sur les découverts.

Après un début d'année 2013 peu dynamique, l'activité de crédit aux ménages semble mieux orientée à fin décembre. À 3,2 milliards d'euros, l'encours sain des crédits enregistre sa plus forte croissance trimestrielle (+2,1 %, +66

millions d'euros) depuis fin 2011. Sur un an, l'encours augmente de 4,1 %, soit une évolution proche de celle de décembre 2012 (+4,9 %) mais nettement en deçà de celles de 2011 (+6,5 %) et 2010 (+8,4 %) observées à la même période. Le financement de l'habitat des ménages affiche une bonne performance sur le trimestre (+2,7 % après +1 % en septembre 2013). Quoique soutenue, l'évolution annuelle (+6 %) demeure cependant encore inférieure aux taux relevés au cours des années précédentes. L'encours, qui concentre 68 % de l'ensemble des crédits aux ménages guadeloupéens, s'établit désormais à 2,2 milliards d'euros.

Les crédits à la consommation affichent en revanche une évolution plus modérée (+0,7 % sur trois mois) liée essentiellement à la faiblesse de la consommation des ménages dans le département. Sur un an, l'encours stagne (-0,1 % après +0,5 % en décembre 2012).

Les crédits alloués au secteur public, qui représentent 11 % de l'activité de crédit continuent de progresser sur trois mois (+2,2 % soit +19 millions d'euros après +2,7 % en septembre 2013). L'encours sain s'élève désormais à 890,7 millions d'euros en fin d'année. Les crédits d'investissement, moteurs de ce marché (97,5 % de l'ensemble), connaissent un léger ralentissement de leur rythme de croissance (+2,4 % après +3,6 % au trimestre précédent). En glissement annuel, l'encours affiche une bonne performance (+8,2 % après +2,5 % en 2012).

25^e SEMAINE D'INFORMATION EN SANTÉ MENTALE

Les 25^e Semaines d'Information en Santé Mentale débute aujourd'hui et s'achève le 23 mars. Les objectifs des Semaines d'Information en Santé Mentale sont :

1. **CONVIER** un public qui n'est pas habituellement sensibilisé aux questions de santé mentale, dans un double but de pédagogie et de déstigmatisation.
2. **INFORMER** sur les différentes approches de la santé mentale.
3. **RASSEMBLER** par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la

santé mentale.

4. AIDER au développement des réseaux de solidarité, de prévention et de soins en santé mentale.

5. FAIRE connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

En effet, la santé mentale est une grande priorité sanitaire et sociale :

- 400 millions de personnes souffrent de troubles psychiques dans le monde

- 25% de la population pourra y être exposée cette année

- parmi les 10 premières causes d'invalidité, 5 sont des maladies psychiatriques

- ces troubles sont insuffisamment reconnus et soignés

- ces troubles sont très mal acceptés, souvent cachés, donnant lieu à des images négatives et débouchant sur des discriminations au plan du logement, de la profession, etc.

En Guadeloupe, les données de l'étude réalisée par le DIM et le Centre Collaborateur de l'OMS en 1999 indiquaient les prévalences suivantes pour un total de 32% de personnes présentant des troubles psychiques dans la population générale :

- états dépressifs : 15%

- troubles anxieux : 20%

- troubles psychotiques : 5%

- 25% de la population déclarait avoir consommé des psychotropes, le plus souvent des anxiolytiques pour une proportion de 56%

UN TEST SANGUIN POUR UN DÉPISTAGE PRÉCOCE DE L'ALZHEIMER

Dépister la maladie d'Alzheimer avant même que les symptômes n'apparaissent, c'est peut-être pour bientôt, grâce à un test sanguin. Des chercheurs de l'université de Rochester, près de New York ont identifié des marqueurs détectables dans le sang, associés à cette maladie. Ils ont mené une étude, publiée dans Nature Medicine, auprès de 525 personnes de 70 ans et plus, suivies durant 5 ans. 46 présentaient un déclin cognitif ou une maladie d'Alzheimer et 28 avaient une cognition normale au départ puis ont présenté un déclin ou une maladie d'Alzheimer durant le suivi. Les chercheurs ont isolé 10 marqueurs lipidiques, tous dérivés de la phosphatidylcholine et de l'acylcarnitine. La maladie d'Alzheimer entraîne une altération des membranes neuronales, associée à une diminution de la concentration de ces phospholipides sanguins. Or, ces marqueurs étaient diminués chez les patients symptomatiques, et surtout chez les personnes qui ne présentaient pas de symptômes et qui ont ensuite développé la maladie. Et tout l'intérêt de ce nouveau test, c'est qu'il permet de détecter les personnes qui présenteront la maladie dans les deux à trois années suivantes avec une sensibilité et une spécificité de 90 %. Or jusqu'à présent, les marqueurs sanguins de la maladie d'Alzheimer posaient des problèmes de spécificité. Bruno Dubois, chef du service des maladies cognitives et départementales à l'hôpital Pitié-Salpêtrière : « Les résultats jusque là n'étaient pas d'une pertinence extrême. On avait des taux de prédiction diagnostique de l'ordre de 60 à 70%, ce qui n'est pas énorme. » Si aujourd'hui on ne dispose pas de médicaments contre la maladie d'Alzheimer, les recherches avancent et les médecins estiment que l'on disposera bientôt de traitements spécifiques. Un test de dépistage sanguin permettrait ainsi de traiter précocement les patients. Pr Bruno Dubois : « On espère avoir dans les années à venir des médicaments qui bloquent les lésions et qui améliorent les symptômes des patients. Il faudra les prescrire à des personnes dont on est certain qu'ils ont la maladie. » Il reste maintenant à confirmer ces résultats par d'autres travaux. A l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, une étude vient de débuter chez 400 patients, qui seront suivis pendant 5 ans. L'objectif est notamment de comparer les différents marqueurs de la maladie d'Alzheimer.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JEAN PAUL ELUTHER

LA RÉUNION DE LA COMMISSION DE LA CONDITION DE LA FEMME

À l'occasion du début de la 58ème session de la Commission de la condition de la femme au siège des Nations Unies à New York, le Secrétaire général Ban Ki-moon, a rappelé lundi que l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes sont des domaines prioritaires pour lui et des éléments indispensables pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement. « De plus en plus de filles vont à l'école mais la fin de la disparité entre les sexes à tous les niveaux de l'éducation est encore loin. L'écart des rémunérations est particulièrement élevé surtout en milieu rural et pour les personnes handicapées, les peuples autochtones et autres groupes marginalisés. Nous devons nous focaliser sur une éducation de qualité pour préparer les filles à intégrer le marché du travail du 21ème siècle », a affirmé le Secrétaire général. Les femmes demeurent sous représentées parmi les dirigeants d'entreprises en dépit des recherches qui ont montré que les sociétés ayant des femmes comme dirigeantes sont plus performantes. De même, les pays avec plus de parité hommes-femmes ont une meilleure croissance économique. « Nous avons besoin de prendre des mesures pour promouvoir les talents, les compétences, et l'énergie des femmes, aussi bien dans les usines que dans les conseils d'administration. Nous avons aussi besoin de plus de femmes dans les gouvernements », a souligné M. Ban en ajoutant que la part des femmes dans les parlements nationaux a augmenté dans certaines régions du monde mais que de profondes inégalités persistent à tous les niveaux de représentation. « Ici à l'ONU, je me suis engagé en faveur de l'égalité des sexes et la promotion des femmes à des postes de responsabilité », a-t-il ajouté. Actuellement, les femmes occupent des postes de responsabilité dans les départements et agences spécialisées dans le développement, les droits de l'homme, l'humanitaire, et elles dirigent des missions de désarmement, de maintien de la paix et de consolidation de la paix. Plusieurs femmes sont à la tête de ces départements et agences, tels que la Cheffe de cabinet du

Secrétaire général, la Cheffe du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Directrice générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), la Cheffe de la Mission conjointe de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (OIAC) et de l'ONU chargée de l'élimination des armes chimiques de Syrie, et la directrice exécutive d'ONU-Femmes. « Nous avons aussi au moins cinq femmes Représentantes spéciales qui commandent des opérations de maintien de la paix au Soudan du Sud, en Côte d'Ivoire, au Liberia, à Chypre, et en Haïti », a rappelé le Secrétaire général.

LA DETTE ENVAHIT L'ÉCONOMIE MONDIALE

100 000 milliards de dollars, c'est le cap symbolique qu'a franchi la dette mondiale mi-2013, selon la BRI, la banque centrale des banques centrales. Une charge colossale qu'il va bien falloir résorber d'une manière ou d'une autre. Pendant la crise, la maison continue de faire crédit. Malgré les explosions de la bulle des suppressions et de celle des dettes publiques en Europe, rien n'a changé. L'économie mondiale continue de carburer à l'endettement. +40% depuis 2007 nous dit la BRI. Alors, la dette n'est pas un mal en soi. S'endetter c'est se donner les moyens d'accélérer la croissance. De donner un coup de fouet à l'économie. Le problème c'est l'excès de dette. Il offre l'illusion de la prospérité comme la cortisone masque l'état de santé réel du patient, jusqu'au jour où le traitement s'arrête. Et ce que nous dit ce rapport, c'est que nous absorbons toujours des doses massives de dette. Elle représente désormais l'équivalent de 4 fois la richesse cumulée des États-Unis et de la Chine, les deux premières puissances mondiales. Une telle inflation a de quoi surprendre, alors que la plupart des États et des entreprises ont adopté ces dernières années des politiques visant justement à se désendetter. C'est en fait avant tout un problème d'endettement public. C'est le prix que les États ont dû payer pour endiguer la crise. D'abord, ils ont dû reprendre à leur compte les engagements des acteurs privés défaillants. C'est ce qui explique l'explosion de la dette publique espagnole par exemple rattrapée par la faillite du système bancaire. Depuis 2006, elle a plus que doublé. C'est aussi la conséquence des programmes de soutien de l'économie de la fin des années 2000 pour éviter que l'activité ne s'effondre. On l'a vu en France notamment où la dette publique a pris 20 points de PIB entre 2007 et 2011. Résultat de cette double

contrainte, la dette d'Etat représente aujourd'hui 72% du PIB mondial. Tout le problème va être de sortir de cette spirale infernale du surendettement. Pour cela, il n'y a que deux solutions, en fait. Pour le moment, on a choisi la manière douce, si l'on peut dire. Des taux d'intérêt bas pour rendre le fardeau de la dette supportable et des réformes économiques vigoureuses pour retrouver une croissance durable dans le futur. Mais le prix à payer dans l'immédiat est élevé, nous le vivons tous les jours. C'est une croissance anémiée, voire la récession, avec son cortège de tensions sociales. Reste la manière forte. Il s'agit en gros de réduire le fardeau en favorisant un retour de l'inflation ou, plus radical encore, en effaçant une partie de la dette. Bref, d'euthanasier les rentiers, plus ou moins brutalement. Un traitement à haut risque, qui paraît pour le moment en tout cas, hors de portée.

FUSION AU SOMMET DANS LE COMMERCE DE LA BANANE

Le groupe américain Chiquita Brands International et son concurrent irlandais Fyffes vont fusionner, ce qui donnera naissance au n°1 mondial de la banane avec un chiffre d'affaires cumulé de 4,6 milliards de dollars (3,3 milliards d'euros). La banane est le premier fruit produit et commercialisé dans le monde et l'aliment de base de quelque 400 millions de personnes, ce qui donne tout son poids à la fusion annoncée ce lundi. Le groupe américain Chiquita Brands International et son concurrent irlandais Fyffes ont en effet annoncé leur fusion. Présente dans plus de 70 pays avec environ 32.000 employés et un chiffre d'affaires cumulé de 4,6 milliards de dollars (3,3 milliards d'euros), la nouvelle entreprise baptisée ChiquitaFyffes deviendra le leader mondial de la banane, mais aussi un poids lourd dans les salades emballées, les melons et les ananas. L'opération, libellée entièrement en actions doit être bouclée « avant la fin de 2014. ». Le capital de ChiquitaFyffes sera détenu à 50,7% par les actionnaires actuels de Chiquita et à 49,3% par ceux de Fyffes, selon un communiqué commun publié lundi. La fusion devrait permettre de dégager 40 millions de dollars (28,8 millions d'euros) de synergies annuelles de coûts avant impôts. « C'est un partenariat stratégique naturel qui combine deux sociétés complémentaires avec une longue histoire et une importante réputation », a souligné dans le communiqué Ed Lonergan, président de Chiquita, précisant que les deux marques seraient maintenues -Fyffes commercialise sous la marque Sol. « Nous attendons avec impatience de travailler avec l'équipe de Chiquita

pour construire une entreprise commune bien positionnée pour réussir dans un marché très compétitif et qui créera beaucoup de valeur pour nos actionnaires », a de son côté estimé David McCann, le directeur général de Fyffes, cité lui aussi. Ce dernier deviendra le directeur général de ChiquitaFyffes tandis que Ed Lonergan prendra le poste de président. En 2012, plus de 110 millions de tonnes de bananes ont été récoltées dans le monde. Comme c'est le cas pour la plupart des produits tropicaux, les bananes ont besoin de conditions climatiques spécifiques pour se développer (climat chaud et humide). C'est pourquoi elles sont presque exclusivement cultivées dans les pays en développement (environ 98% de la production mondiale). Les études les plus récentes (voir l'étude de la FAO) estiment qu'environ 21 % de la production mondiale est vendue sur les marchés internationaux, soit 16,5 millions de tonnes en 2012, un record. Le plus gros exportateur est l'Amérique Latine avec plus de 81% des exportations en 2012 (13 millions de tonnes). Parallèlement, l'Asie, pourtant le plus gros producteur mondial, n'exportait que 2,8 millions de tonnes et l'Afrique 0,6 million. Cinq pays dont quatre d'Amérique Latine (Equateur, Colombie, Costa Rica, Guatemala et Philippines) représentent 11,6 millions de tonnes exportées (chiffres 2010) sur un total mondial de 14 millions, soit 83%. Cinq pays dont quatre d'Amérique Latine (Equateur, Colombie, Costa Rica, Guatemala et Philippines) représentent 11,6 millions de tonnes exportées (chiffres 2010) sur un total mondial de 14 millions, soit 83%. - Source FAO Sur le plan du commerce international cette fois, le marché de la banane à l'export est majoritairement contrôlé par cinq sociétés : les « trois soeurs américaines », Del Monte, Chiquita (ex United Fruit Company), Dole (ex-Standard Fruit), suivent l'irlandais Fyffes et l'équatorien Noboa. « Ces multinationales génèrent près de 80% de la production mondiale et gèrent 40 % à 100% de la production de certains pays d'Amérique centrale », note le site planetoscope.com . Pour ce qui concerne les importations, c'est l'Union Européenne qui arrivait en tête en 2012, avec 30 % des importations mondiales, devant les Etats Unis 27% du total .

Source journal les échos

POINT DE VUE : USA CONTRE VENEZUELA , la Guerre froide devient chaude

Les analystes politiques sont attentifs à la synchronisation des efforts états-uniens pour changer les gouvernements du Venezuela, de l'Ukraine et de la Syrie. Washington veut ainsi prouver être une superpuissance encore capable de diriger le cours des événements dans différentes régions du monde à la fois et décourager ceux qui pensent lui échapper en nouant d'autres alliances. Dans cet article, Nil Nikandrov analyse la crise au Venezuela et remet les pendules à l'heure après les mensonges des médias occidentaux. Au Venezuela, lors du récent carnaval, les poches isolées de manifestations étudiantes qui se sont tenues dans de grandes villes se sont éteintes comme par miracle. Ou, pour être plus précis, elles ont disparu dans les quartiers privilégiés de ces villes. Les organisateurs des manifestations anti-gouvernementales avaient déclaré que le carnaval n'aurait pas lieu, malgré la tradition de voyager vers les plages des Caraïbes, car « le mécontentement du peuple » avait atteint un point culminant. Juste un peu plus et le régime s'évanouirait, le président Nicolás Maduro et ses camarades s'enfuiraient à Cuba et le pays redeviendrait « une véritable démocratie ». Les manifestations ont été largement couvertes par les principaux canaux de télévision occidentaux. Puis, ce fut le silence complet. Les Vénézuéliens célébrèrent leur carnaval et se détendirent. Le rôle majeur de guerre psychologique contre le Venezuela revient aux agences de renseignement états-uniennes. Durant toute la présidence d'Hugo Chávez, Washington a mené une intense guerre de l'information pour discréditer l'idée même d'un socialisme du 21^e siècle. Chávez n'a jamais promis un succès rapide, mais sa politique sociale bien pensée a permis de réaliser beaucoup de choses. Selon les sondages d'opinion, les Vénézuéliens sont parmi les gens les plus heureux d'Amérique. Les acquis de la révolution bolivarienne en termes de santé, d'éducation et de construction de logements à des prix abordables ont garanti à Chávez un soutien populaire. Ce front intérieur solide lui a permis de contrer avec succès les activités subversives des États-Unis, non seulement au Venezuela, mais dans l'arène internationale. L'un des points focaux de cette guerre de l'information a été la création de la chaîne de télévision Telesur avec le soutien de pays alliés

d'Amérique latine, et la création subséquente de la station de radio RadioSur. Des réseaux de télévision et de radio locales ont été organisés dans tout le Venezuela, et un studio de cinéma national a été ouvert qui produit des longs métrages sur des thèmes patriotiques. Un nouveau film vénézuélien paraît sur les écrans presque chaque semaine, attirant dans le pays autant de téléspectateurs que les films d'action d'Hollywood. Des films documentaires sont également produits qui exposent la politique états-unienne en Amérique latine, y compris la saisie des champs pétroliers et l'élimination des politiciens que Washington désapprouve. Après la mort de Chávez, la propagande de guerre contre son successeur —Nicolás Maduro— s'est intensifiée. Washington a décidé que le moment opportun était venu de renverser le régime. Il a mobilisé tout son arsenal de déstabilisation —des paramilitaires colombiens infiltrant le pays pour mener des attaques terroristes jusqu'au sabotage économique et financier et à l'utilisation de réseaux sociaux sur Internet—. Prenant la parole à l'Onu, le ministre des Affaires étrangères du Venezuela, Elías Jaua, a déclaré que les médias d'opposition vénézuéliens et étrangers se sont engagés dans une campagne active pour renverser le président Maduro. Jaua a expliqué plus tard qu'il se référait « à des campagnes bien préparées qui ont été mises en œuvre par le biais de réseaux de télévision influents ». Il a observé que des personnalités aux États-Unis et des artistes européens « qui savent à peine où se trouve le Venezuela » étaient utilisés pour attaquer le gouvernement. Les récentes déclarations à la cérémonie de remise des Oscars en sont un exemple. Il faisait en particulier allusion à la chaîne de télévision CNN, qui est non seulement utilisée par la CIA pour propager de fausses informations, mais qui multiplie aussi des commentaires négatifs sur le gouvernement vénézuélien et le président Maduro. Il en fut ainsi avec la couverture biaisée des manifestations de rue, que CNN décrit comme paisibles, sans mentionner les groupes qui bloquaient les rues, mettaient le feu à des voitures, attaquaient des policiers et menaçaient des infrastructures urbaines, y compris le métro. Entre autres choses, les militants de l'opposition ont placé des herses métalliques munies de clous sur les routes, ce qui a provoqué une forte hausse des accidents de la circulation. Il y a eu aussi l'extension de cordes de nylon en travers des routes pour renverser les motorizados —les coursiers à moto qui fournissent des biens, des médicaments, acheminent la poste et ainsi de suite—. Ces motocyclistes sont généralement fidèles aux autorités, et sont donc considérées par

l'opposition comme une force hostile. CNN, cependant, ignore ce genre de détails. Les médias internationaux gardent également le silence sur les efforts du président Maduro pour établir un dialogue pacifique et rechercher une compréhension mutuelle avec l'opposition et les cercles oligarchiques qui ont organisé et qui financent une campagne prolongée de désobéissance civile. La tolérance des autorités vénézuéliennes est de plus en plus perçue comme une faiblesse. À la suite de leur couverture biaisée, et parfois même incendiaire, des événements au Venezuela, les correspondants de CNN ont été expulsés du pays. Des journalistes d'Associated Press, de l'Agence France-Presse, de l'Agencia EFE, de Reuters et d'autres donnent également une interprétation biaisée des événements. Je ne peux pas penser à un moment où les journalistes occidentaux accrédités au Venezuela ont fait preuve de la moindre indépendance dans leur interprétation des événements. La quasi-totalité d'entre eux manifeste un alignement général sur la façon de penser de Washington lorsqu'il s'agit d'évaluer la politique internationale. Le gouvernement Maduro fait tout son possible pour contrecarrer la propagande hostile avec laquelle Washington tente d'exacerber la situation, espérant obtenir ainsi un prétexte pour intervenir directement dans les affaires intérieures du pays. Le gouvernement vénézuélien a subi maintes fois des menaces et des avertissements de l'administration états-unienne, demandant que le gouvernement libère les étudiants arrêtés lors des manifestations de rue et s'assoie pour des entretiens avec l'opposition. Barack Obama l'a mentionné lors d'une réunion avec des collègues canadiens et mexicains, à Toluca, le 20 février 2014. Une déclaration du sénateur républicain John McCain ressemble à un ultimatum : « Nous devons être prêts à utiliser la force militaire pour entrer au Venezuela et établir la paix là-bas ». Le sénateur a souligné que l'opération pourrait impliquer des soldats colombiens, péruviens et chiliens. En outre, il a souligné que des leaders démocratiques sont entièrement prêts à assumer la responsabilité de gouverner le Venezuela avec le plein consentement de Washington et de lui « donner la liberté ». McCain a également expliqué exactement pourquoi les États-Unis ont besoin de « marionnettes démocrates » au Venezuela : il s'agit avant tout de garantir la livraison rapide d'hydrocarbures en Amérique du Nord. Les livraisons de pétrole en provenance d'Afrique du Nord et du Proche-Orient prennent généralement 45 jours, contre seulement environ 70 heures à partir de Venezuela. Pour expliquer la situation dans le pays et la position du gouvernement vénézuélien, le

ministre des Affaires étrangères, Elías Jaua, a entrepris une tournée des pays d'Amérique latine et d'Europe, tandis que le ministre de l'Énergie, Rafael Ramírez, a rencontré le président russe Vladimir Poutine et des membres du gouvernement chinois. La présidente argentine Cristina Fernández de Kirchner a déclaré qu'il y a une menace réelle de « coup d'État en douceur » au Venezuela : « Je ne suis pas ici pour défendre le Venezuela, ou le président Nicolás Maduro. Je suis ici pour défendre le système démocratique d'un pays, tout comme nous l'avons fait avec la Bolivie, l'Équateur ou avec n'importe quel autre pays de la région, peu importe si ils sont de gauche ou de droite. La démocratie n'appartient pas à la droite ou à la gauche, la démocratie c'est montrer le respect de la volonté du peuple. Il serait fatal pour la région, pour les grands progrès d'intégration que l'Amérique latine a fait au cours des dernières années, si nous laissons des vents étrangers balayer nos pays et détruire notre fraternité ». Cristina Fernández a également rappelé qu'il y a eu 19 élections au Venezuela au cours des 14 dernières années, dont une seule a été perdue par le parti au pouvoir. Conformément à la Constitution, un référendum révocatoire pourrait être réalisé en 2016. C'est le seul moyen légitime de changer le gouvernement. La grande majorité des dirigeants latino-américains partagent son opinion. Les analystes politiques sont attentifs à la synchronisation des efforts de l'Empire pour remplacer les gouvernements du Venezuela, de l'Ukraine et de Syrie. Washington veut montrer au monde être une superpuissance encore capable de diriger le cours des événements dans différentes parties du monde à la fois. Barack Obama voudrait conclure sa présidence par des victoires spectaculaires en Europe de l'Est et en Amérique latine : transformer l'Ukraine en un État satellite permettrait d'assurer la présence militaire des États-Unis sur les frontières de la Russie, et effectuer un changement de régime au Venezuela mettrait un terme à tous les projets indépendants d'intégration latino-américaine...

Nil Nikandrov

Traduction

Roger Lagassé

Source

Strategic Culture Foundation (Russie)

LA GAUCHE PROCLAME SA VICTOIRE AU SALVADOR

L'ancien guérillero de gauche Sanchez Ceren a revendiqué lundi la victoire à la présidentielle du Salvador sur le candidat de droite Norman Quijano, lequel a aussitôt dénoncé des "fraudes". Selon le Tribunal suprême électoral (TSE) du Salvador, l'ex-guérillero de gauche Sanchez Ceren, candidat du Front Farabundo Marti de libération nationale (FMLN), a obtenu 50,11% des voix à la présidentielle contre 49,89% pour le candidat de droite Norman Quijano. L'ex-guérillero l'emporte avec seulement 6448 votes d'avance, alors que les sondages promettaient à la gauche 10 à 18 points d'avance. "Nous l'avons emporté au 1er tour et maintenant nous avons triomphé au 2e. Il faut que le Salvador respecte la volonté du peuple", a lancé Sanchez Ceren devant ses partisans. Un peu plus tôt, l'Alliance républicaine nationaliste (Arena, droite) avait elle aussi annoncé la victoire de son candidat. Devant l'étroitesse de l'écart, le président du TSE, Eugenio Chicas, a ordonné un décompte manuel des bulletins, qui commencera lundi et pourrait durer trois jours. Norman Quijano a accusé la gauche au pouvoir d'orchestrer "une fraude" avec les autorités électorales, et a rejeté les résultats.

25^e RÉUNION INTERSESSIONNELLE DE LA CONFÉRENCE DES CHEFS DE GOUVERNEMENT DE LA CARICOM

Ce lundi 10 mars débute à SAINT VINCENT la 25^{ème} réunion intersessionnelle de la conférence des chefs de gouvernement de la Communauté Caraïbienne (Caricom). A l'exception du président de Surinam, Desiree Bouterse les chefs de gouvernement des 14 pays membres de la Caricom et des deux membres associés participeront à cette rencontre. La réunion d'ouverture sera présidée par Ralph Gonsalves, Premier ministre de St Vincent et Grenadines, Kamla Persad-Bissessar, Premier Ministre de Trinidad and Tobago et Irwin LaRocque secrétaire général de la Caricom. Les principaux thèmes qui seront débattus lors de cette rencontre concernent le développement des ressources humaines dans la communauté, les technologies de l'information et de la communication au service du développement, la croissance économique et le développement durable et les changements climatiques. Les chefs de gouvernement analyseront également des rapports préliminaires élaborés par les commissions d'économie et du transport. D'autres rapports sur l'utilisation de la marijuana à

des fins médicinales **et le dossier de la réparation des génocides sur les peuples autochtones.**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR JACQUES DAVILA

MARCHÉS FINANCIERS MONDIAUX

ASIE

Les Bourses asiatiques démarrent la semaine en nette baisse ce lundi, sous le coup de statistiques chinoises et japonaises décevantes. A Tokyo, l'indice Nikkei a perdu 1,01% à la clôture, tandis qu'à Hong Kong, le Hang Seng perd 1,7% en séance, et le Shanghai Composite plonge de 2,8%, son plus fort repli quotidien depuis plus de 8 mois... De son côté, Taiwan cède 0,5%, Séoul finit en baisse de 1%, Sydney se replie de 0,9%, Singapour lâche 0,4% et Bombay (indice BSE Sensex) cède 0,1% en matinée. Enfin, en Malaisie, la Bourse de Kuala Lumpur recule de 0,5%, notamment affectée par l'action de Malaysian Airlines, qui perd 4% après la disparition en vol de son Boeing 777 en Mer de Chine... Ce matin, les statistiques chinoises et japonaises dominent donc l'actualité : au Japon, le PIB du 4ème trimestre 2013 a été revu en baisse à +0,2%, contre 0,3% précédemment et +0,7% initialement espéré... En rythme annuel, la croissance n'a atteint que 0,7% au T4, contre 1% en première lecture, ce qui relance les doutes sur la réussite de la politique de relance du gouvernement de Shinzo Abe. En Chine, les chiffres du commerce extérieur et de l'inflation ont confirmé un ralentissement de l'activité en février : L'inflation a plafonné à 2% pour les prix à la consommation après 2,5% en janvier, et les prix à la production ont chuté de 2%, inscrivant leur 24ème mois de baisse consécutive et leur plus fort recul depuis 7 mois. De son côté, la balance commerciale a subi un déficit de 23 Mds\$ après une chute plus forte que prévue des exportations, qui ont dégringolé de 18,1% en février sur un an ! Cette contre-performance est en partie liée au Nouvel An chinois, pendant lequel les usines sont fermées une à deux semaines... Il reste que les chiffres sont décevants sur la période janvier-février, où les exportations chinoises ont reculé de 1,6%, alors qu'elles avaient progressé de 7,9% sur l'ensemble de 2013.

ÉTATS UNIS

Wall Street consolidait légèrement après ses sommets ce lundi, dans une actualité plutôt limitée. Il n'y avait pas de statistiques notables ce jour, aux USA. Les Etats-Unis sont passés à l'heure d'été ce week-end. Par conséquent, et jusqu'au vendredi 28 mars, Wall Street clôture à 21h00 (heure française). Dans l'actualité entreprises, quelques opérations de fusions et acquisitions de taille moyenne (fusion de Chiquita Brands avec un rival et 'deal' Minerals Technologies / Amcol) venaient animer les marchés... Le DJIA perdait finalement 0,21% à 16.419 pts, alors que le Nasdaq régressait de 0,04% à 4.334 pts. Le S&P500 fléchissait de 0,05% à 1.877 pts... Facebook atteignait un sommet sur les 72\$ sur le Nasdaq (+3%), après des avis d'UBS et de Goldman Sachs, et après un accord publicitaire entre Instagram et Omnicom. UBS vise désormais 90\$ sur le dossier du réseau social californien...

EUROPE

Les Bourses européennes ont terminé en baisse lundi, à l'exception de Paris qui est soutenue par les télécoms, les derniers indicateurs économiques chinois ayant pesé sur la tendance, déjà fragilisée par la crise en Ukraine. À Paris, l'indice CAC 40 a terminé en hausse de 0,1% à 4.370,84 points. Le Footsie britannique a perdu 0,35% et le Dax allemand 0,91%, alors que l'indice EuroStoxx 50 a cédé 0,08% et le FTSEurofirst 300 0,43%. Les exportations chinoises ont rechuté en février, contre toute attente, et la balance commerciale de la Chine a plongé dans le rouge, ce qui ravive les craintes d'un ralentissement marqué de la deuxième économie mondiale. Ces inquiétudes ont pénalisé entre autres les valeurs des ressources de base, dont l'indice Stoxx a cédé 2,16%. Le sidérurgiste ThyssenKrupp a perdu 3,04% et le groupe minier Anglo American 2,02%. Dans le même secteur, ArcelorMittal s'est retournée à la baisse dans l'après-midi pour terminer sur une perte de 1,85%, le numéro un mondial de la sidérurgie ayant fait état de perspectives jugées décevantes et peu rassurantes malgré la confirmation de ses objectifs 2014.

CHANGE

L'euro se stabilisait face au dollar lundi, après avoir été nettement soutenu en fin de semaine dernière par l'optimisme de la Banque centrale européenne (BCE), dans un marché sans grande direction

en l'absence d'indicateurs macroéconomiques majeurs. Vers 17H00 GMT, l'euro valait 1,3877 dollar, contre 1,3874 dollar vendredi vers 22H00 GMT. Vendredi, l'euro était monté à 1,3915 dollar, un sommet depuis fin octobre 2011. La monnaie unique européenne repartait en légère baisse face à la devise nipponne, à 143,23 yens contre 143,31 vendredi soir. Vendredi, l'euro avait atteint 143,79 yens, son niveau le plus élevé depuis début janvier. Le dollar se stabilisait face à la monnaie japonaise, à 103,22 yens contre 103,24 yens vendredi. Le billet vert avait grimpé vendredi à 103,76 yens, son plus haut niveau depuis fin janvier. Vers 17H00 GMT, la livre britannique baissait face à l'euro, à 83,40 pence pour un euro - atteignant même vers 13H30 GMT 83,50 pence, son niveau le plus faible en un mois - ainsi que face au dollar, à 1,6636 dollar pour une livre. La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2184 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 0,8780 franc suisse pour un dollar, après avoir atteint vendredi 0,8757 franc, son niveau le plus fort face au dollar depuis fin octobre 2011. La devise chinoise a fini à 6,1402 yuans pour un dollar, contre 6,1274 yuans vendredi. L'once d'or a terminé à 1.344 dollars au fixing du soir, contre 1.335,25 dollars vendredi.

MATIÈRES PREMIÈRES

Les prix du pétrole ont terminé la séance en net recul lundi à New York, plombés par des statistiques économiques décevantes en Chine, de mauvais augure pour la demande énergétique du deuxième consommateur de brut au monde. Le baril de light sweet crude (WTI) pour livraison en avril a reculé de 1,46 dollar sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), clôturant à 101,12 dollars. A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril sur l'Intercontinental Exchange (ICE) a cédé 92 cents par rapport à la clôture de vendredi, à 108,08 dollars. La sortie de chiffres très décevants sur la balance commerciale de la Chine, que ce soit du côté des exportations comme des importations de brut (a mis) le marché du pétrole sous pression, a relevé Bob Yawger, de Mizuho Securities. La Chine, deuxième économie mondiale, a enregistré en février un déficit commercial surprise de 22,98 milliards de dollars, avec une chute inattendue de 18,1% de ses exportations, sur une base annuelle.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LA RÉDACTION

MANAGEMENT, PATRIMOINE, DROIT

LES ASPECTS FINANCIERS ET COMPTABLES DE LA COPROPRIÉTÉ APRÈS LA LOI ALUR

La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) introduit dans la loi du 10 juillet 1965 fixant le statut de la copropriété des immeubles bâtis plusieurs dispositions destinées à améliorer la gestion financière de la copropriété. L'objectif affiché de cette réforme est d'assurer la bonne gouvernance des copropriétés. Il s'agit notamment de pacifier les relations parfois tendues entre les syndicats des copropriétaires et les syndicats.

1. L'ouverture de comptes bancaires séparés

1.1. L'article 18, alinéa 7, de la loi du 10 juillet 1965 chargeait le syndic d'ouvrir un compte bancaire séparé au nom du syndicat, l'assemblée générale pouvant en décider autrement à la majorité des voix de tous les copropriétaires. La loi ALUR a rendu obligatoire l'ouverture d'un compte séparé, la seule exception étant désormais pour les syndicats de 15 lots ou moins. Dans cette dernière hypothèse, le syndic autorisé à ne pas ouvrir de compte séparé par l'assemblée générale doit cependant faire apparaître sur le compte unique un sous-compte relatif au syndicat. Lorsqu'un compte séparé doit être ouvert, le syndic choisit l'établissement bancaire, sauf décision contraire de l'assemblée générale à la majorité simple. Comme auparavant, le fait de se soustraire à ces obligations emporte pour le syndic la nullité de son mandat à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de sa désignation. La loi précise par ailleurs que les intérêts produits par le compte sont acquis au syndicat et que le syndic, à l'exception du syndic provisoire, ne peut avancer de fonds au syndicat des copropriétaires.

1.2. L'article 18, alinéa 8, de la loi du 10 juillet 1965 prévoit l'ouverture d'un autre compte séparé sur lequel seront versées les cotisations au fonds de travaux institué par la loi ALUR. Ce fonds de travaux est alimenté par une cotisation annuelle obligatoire versée par les copropriétaires. Il a pour objet de faire face aux travaux prescrits par la loi ou le règlement ou décidés par l'assemblée

générale.

2. Le rôle du conseil syndical dans la gestions comptable et financière

S'agissant du compte bancaire séparé ou du sous-compte, l'article 18 de la loi du 10 juillet 1965 prévoit désormais que le syndic mette à la disposition du conseil syndical une copie des relevés périodiques de compte. La loi ALUR a précisé que l'établissement du budget prévisionnel par le syndic devait se faire en concertation avec le conseil syndical.

3. La rémunération du syndic

Auparavant, l'article 18-1 A de la loi du 10 juillet 1965 se contentait d'indiquer que seuls certains travaux pouvaient faire l'objet d'honoraires spécifiques au profit du syndic. La loi ALUR complète notablement les dispositions relatives à la rémunération du syndic. En premier lieu, elle précise que la rémunération du syndic est déterminée de manière forfaitaire, sauf pour certaines prestations spécifiques qui seront définies par décret en Conseil d'Etat. En second lieu, est imposé au syndic le respect d'un contrat type également défini par décret. En troisième lieu, il est fait interdiction au syndic de mentionner dans le contrat soumis à l'assemblée générale un barème relatif aux honoraires spécifiques prévus pour certains travaux. Le syndic doit soumettre au vote une résolution indiquant une rémunération en pourcentage hors taxe des travaux, à un taux dégressif selon l'importance des travaux préalablement à leur exécution.

4. Le recouvrement des impayés

4.1. La loi ALUR a fait disparaître les dispositions du projet prévoyant que les frais d'Avocat seraient ajoutés à la liste des frais exposés par le syndicat des copropriétaires pour le recouvrement des charges de copropriété. En revanche, la loi a conservé la disposition du projet garantissant notamment l'obligation de participer aux charges par le privilège immobilier prévu à l'article 2374 du Code civil.

4.2. L'article 19-2 de la loi du 10 juillet 1965 dispose désormais que lorsque l'assemblée générale autorise le syndic à agir en justice

pour pratiquer une saisie en vue de la vente d'un lot, la voix du copropriétaire débiteur n'est pas prise en compte. En outre, ce dernier ne peut recevoir mandat pour représenter un autre copropriétaire.

4.3. L'article 20 de la loi du 10 juillet 1965 concerne la procédure d'opposition au versement des fonds engagée par le syndic lorsque le vendeur d'un lot de copropriété reste débiteur à l'égard du syndicat. La loi ALUR précise que le notaire libère les fonds dès qu'un accord intervient entre le syndic et le vendeur sur les sommes dues. Si cet accord n'intervient pas dans un délai de trois mois suivant l'opposition, les sommes retenues sont versées au syndicat, sauf si l'une des parties conteste en justice l'opposition. S'agissant de l'acquéreur, son identité est portée à la connaissance du syndic par le notaire. Le syndic dispose alors d'un mois pour délivrer au notaire un certificat qui précise soit que l'acquéreur n'est pas déjà copropriétaire dans l'immeuble, soit qu'il n'a pas fait l'objet d'une mise en demeure de payer restée infructueuse depuis plus de 45 jours. Si l'acquéreur est débiteur vis-à-vis du syndicat, le notaire notifie aux parties l'impossibilité de conclure la vente. Dans l'hypothèse où un avant-contrat de vente a été signé, l'acquéreur, dont le nom a été notifié par le notaire au syndic, dispose de 30 jours pour régulariser sa situation.

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR MYRIAM ROMUALD

TABLEAU DE BORD

LE SMIC

Le montant du SMIC horaire brut est fixé, à partir du 1er janvier 2014 à 9,53 euros de l'heure. Avec cette hausse, le salaire minimum passe à 1445,38 euros bruts mensuels pour 35 heures. Avec la prise en compte de l'accord BINO le salaire minimum est différent.

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS

Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers augmente de 0,69 % sur un an. Au quatrième trimestre 2013, l'indice de référence des loyers atteint 124,83. Sur un an, il augmente de 0,69 %.

INDICE DU COÛT DE LA CONSTRUCTION

Au 3e trimestre 2012, l'indice des loyers commerciaux est à 108,17 points et augmente de 2,72% sur un an.

Au 3e trimestre 2012, l'indice du coût de la construction est à 1648 points et augmente de 1,48% sur un an.

POPULATION

POPULATION 2012: 404 635 habitants

OFFRE

PIB 2012 : **8033** dont 34 % de PIB non marchand (2 732)

IMPORTATIONS 2012: **2686**

RESSOURCES TOTALES : 10 719

DEMANDE

CONSOMMATION 2012: 8 467 (**4895** ménage et **3572** administration)

INVESTISSEMENT 2012 : **1419**

EXPORTATIONS 2012 : **808**

DEMANDE TOTALE : 10 719

PRIX

JANVIER 2014 : -0,3 % sur un mois ; -0,5 % sur un an .

EMPLOI , CHÔMAGE

DEMANDEURS D'EMPLOI (A B C) en janvier 2014:68 470 (+4,6% sur un an).

OFFRES D'EMPLOI en janvier 2014 : 216.

EMPLOI MARCHAND au 30 septembre 2012 : 49,8 (dont 8,5 industrie , 7,5 construction, 33,8 service marchand)

EMPLOI NON MARCHAND EN 2010 : 48577 dont 36 282 fonctionnaires (état 15212, collectivités locales 15 729 , santé 5341).

ENTREPRISES CRÉÉS

NOMBRE D'ENTREPRISES CRÉÉES en 2012 : **5 004 (-10,9 %)**

RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR L'OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE CARAÏBE

http://guadeloupeconvention.typepad.com/observatoire_economique_c/

AGENDA DU MOIS DE MARS 2014

- Déclaration et paiement de la TVA correspondant aux opérations de février 2014 et, éventuellement, demande de remboursement du crédit de TVA au titre du mois de février 2014.

MARS 01

- Entreprises de 20 salariés et plus : déclaration annuelle d'emploi des travailleurs handicapés, et éventuellement, paiement de la contribution à l'Agefiph.

MARS 05

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés au plus tard le 28 février 2014. • Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS. • Professionnels libéraux : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS.

MARS 08

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : relevé des contrats de travail conclus ou résiliés en février 2014 à transmettre à la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES).

MARS12

- Assujettis à la TVA réalisant des opérations intracommunautaires : dépôt auprès des douanes de la déclaration d'échanges de biens et de la déclaration européenne des services pour les opérations intervenues en février 2014.

MARS 15

- Entreprises dont l'effectif est supérieur à 9 et inférieur à 50 salariés, et entreprises de 9 salariés au plus ayant opté pour le paiement mensuel des charges sociales : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30 novembre 2013 : paiement du solde de l'impôt sur les sociétés et de la contribution sociale ainsi que, le cas échéant, de la contribution exceptionnelle.
- Employeurs assujettis à la taxe sur les salaires : paiement de la taxe sur les salaires payés en février 2014 lorsque le total des sommes dues au titre de 2013 excédait 10 000 €.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés : versement de l'acompte d'IS, de l'acompte de contribution sociale, le cas échéant, du versement anticipé de la contribution exceptionnelle, le cas échéant, et de la contribution sur les dividendes distribués, le cas échéant.
- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés dans les 10 premiers jours de mars 2014.

MARS 20

- Artisans, commerçants et industriels : paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'assurance vieillesse, d'invalidité-décès, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).
- Professionnels libéraux: paiement par prélèvement mensuel des cotisations d'assurance maladie-maternité, d'allocations familiales, de la CSG et de la CRDS (sur demande).

MARS 25

- Employeurs occupant au moins 50 salariés : déclaration et paiement des charges sociales sur les salaires de février 2014 payés entre le 11 et le 20 mars 2014.

MARS 31

- Entreprises assujetties à la participation-construction : versement de la participation de 0,45 % des salaires 2012.
- Sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés ayant clos leur exercice le 30

septembre 2013 : télétransmission de la déclaration annuelle des résultats et des documents annexes. • Entreprises de 10 salariés ou plus : date limite d'engagement de certaines dépenses déductibles de la participation à la formation professionnelle continue. • Établissements créés ou repris en 2013 : déclaration provisoire n° 1447-C relative à la cotisation foncière des entreprises (CFE) à transmettre au service des impôts.

LA NATION À VOTRE SERVICE